



## BNP Paribas étend son dispositif paneuropéen avec les activités de Fortis en Belgique et au Luxembourg

Paris, Bruxelles, Luxembourg, le 6 Oct. 2008

Ecouter

by Readspeaker

- BNP Paribas devient la première banque de dépôts de la zone Euro
- BNP Paribas ajoute deux nouveaux marchés domestiques à son dispositif en Europe
- Une opportunité unique d'acquérir des activités de banque et d'assurance de grande qualité leader sur leur marché, en ligne avec la stratégie d'acquisition de BNP Paribas
- Une opération d'un montant de 14,5 milliards d'euros : 9 milliards d'euros en actions (132,6 millions de nouvelles actions émises à 68 euros) ; 5,5 milliards d'euros en cash
- Une opération intéressante sur le plan financier : relative dès la première année, qui renforce les ratios de fonds propres de BNP Paribas
- 10,4 milliards d'euros d'actifs les plus à risques du portefeuille de crédits structurés sont isolés ; BNP Paribas détient 10 % de la structure
- L'Etat belge et l'Etat luxembourgeois soutiennent tous les deux cette opération, devenant des actionnaires significatifs de BNP Paribas.

BNP Paribas prend le contrôle des activités de Fortis en Belgique et au Luxembourg, ainsi que ses activités bancaires internationales, pour un montant total de 14,5 milliards d'euros. Cette opération permet à BNP Paribas de poursuivre le déploiement en Europe de son modèle de banque intégrée. Avec cette acquisition, BNP Paribas s'appuie sur deux nouveaux marchés domestiques, la Belgique et le Luxembourg, qui viennent s'ajouter à ses deux marchés domestiques actuels, la France et l'Italie. BNP Paribas conforte ainsi sa position de leader parmi les banques transfrontières dans la zone Euro avec quatre marchés domestiques.

L'acquisition concerne les activités de Fortis à l'exception des activités aux Pays-Bas, acquises par l'Etat néerlandais. Le périmètre d'acquisition comprend en particulier :

- 1 458 agences en Belgique, au Luxembourg, et dans les autres pays (incluant la Pologne, la Turquie et la France), hors Pays-Bas, ainsi que le réseau Fintro en Belgique
- L'activité d'assurance de Fortis en Belgique
- Les activités de gestion d'actifs de Fortis (y compris l'ancien ABN AMRO Asset Management)
- Les activités de banque privée de Fortis en dehors des Pays-Bas
- Les activités de « merchant banking » de Fortis en dehors des Pays-Bas
- Les activités de crédit à la consommation de Fortis en dehors des Pays-Bas

Cette acquisition permet aux clients et employés de Fortis de rejoindre une des banques européennes les plus solides, ayant une longue tradition de respect des cultures locales, comme elle l'a démontré récemment avec l'intégration réussie de BNL en 2006. Le groupe BNP Paribas va ainsi devenir un leader en Belgique et au Luxembourg (avec respectivement 3 millions et 280 000 clients particuliers). Il s'engage à soutenir l'économie réelle de ces deux pays et à donner à ses clients l'accès à un des réseaux de services financiers les plus importants au monde. Dans toutes leurs activités, BNP Paribas et Fortis vont bénéficier de leur forte complémentarité, pour former ensemble un groupe de services financiers leader en Europe.

### Principales caractéristiques de l'opération

Le gouvernement néerlandais a acquis Fortis Bank Nederland (Holding) NV, y compris la participation de Fortis dans ABN Amro Holding NV et les activités d'assurance aux Pays-Bas. L'Etat belge va ensuite porter sa participation dans Fortis Bank SA/NV à 100 %. Selon les termes de la transaction, BNP Paribas acquerra alors auprès de l'Etat belge 75% de Fortis Bank SA/NV et 100 % de Fortis Assurance Belgique, et acquiert auprès de l'Etat luxembourgeois 16 % de Fortis Banque Luxembourg, portant sa part dans Fortis Banque Luxembourg à 67 %. Le montant global de la transaction s'élève à 14,5 milliards d'euros. BNP Paribas prend une participation dans les activités bancaires de Fortis en Belgique et au Luxembourg pour 9 milliards d'euros, payés en environ 132,6 millions d'actions nouvelles BNP Paribas. L'acquisition de Fortis Assurance en Belgique se fera en cash pour un montant de 5,5 milliards d'euros. Suite à ces opérations, les Etats belge et luxembourgeois deviendront actionnaires de BNP Paribas, avec des participations respectives de 11,6 % et 1,1 %, et deux nouveaux membres du conseil d'administration seront désignés. L'Etat belge s'engage à conserver jusqu'à 10 % de sa participation dans BNP Paribas pendant 2 ans. L'Etat luxembourgeois s'engage à conserver 50 % de sa participation pendant 1an.

BNP Paribas a passé en revue le portefeuille de crédits structurés de Fortis. 10,4 milliards d'euros d'actifs structurés complexes ont été isolés et placés dans une structure spécifique, dans laquelle BNP Paribas aura 10 % des profits et des pertes.

### Projet industriel

Cette transaction est totalement en ligne avec la stratégie d'acquisition de BNP Paribas et lui permet de déployer en Europe son modèle éprouvé de banque intégrée, avec de nouvelles franchises de grande qualité et deux nouveaux marchés domestiques. BNP Paribas a développé un modèle solide de banque universelle, fondé sur les trois piliers que sont la banque de détail, l'asset management et les services et la banque de financement et d'investissement. Grâce à ce modèle, cette acquisition sera source de création de valeur durable pour ses actionnaires.

Dans la banque de détail, BNP Paribas va devenir leader en Belgique et au Luxembourg, deux pays où la base de clientèle est parmi la plus aisée en Europe. Les activités de Fortis dans ces deux pays représentent 239 milliards d'euros de dépôts, ce qui permet à BNP Paribas de passer de la 7ème à la 1ère place parmi les banques de dépôt dans la zone Euro. En Belgique, le Groupe aura plus de 1000 agences et 3 millions de clients particuliers, ce qui représente une part de marché supérieure à 30 %. BNP Paribas va également acquérir les réseaux de banque de détail en Pologne, en Turquie et en France.

En Asset Management and Services, BNP Paribas va entrer dans le top 5 en gestion d'actifs, va devenir la première banque privée de la zone Euro et le premier assureur en Belgique (avec une part de marché de 30 %). Sur une base consolidée proforma, BNP Paribas aura désormais 549 milliards d'euros d'actifs sous gestion pour son activité de gestion d'actifs et 214 milliards d'euros pour son activité de gestion privée.

En Corporate and Investment Banking, BNP Paribas pourra tirer parti de la base de clientèle intéressante de Fortis, optimiser son allocation de capital et déployer son dispositif de gestion des risques.

Cette acquisition va renforcer le business mix diversifié et équilibré de BNP Paribas, avec une part de retail représentant 57 % des revenus proforma du Groupe.

Le rapprochement devrait générer des synergies annuelles de coûts d'environ 500 millions d'euros, soit 8,5 % de la base de coûts, totalement dégagées d'ici 2011. Les coûts de restructuration sont estimés à 750 millions d'euros approximativement. L'opération sera relative dès la première année.

### **BNP Paribas renforce sa structure financière**

Cette opération va renforcer la structure financière de BNP Paribas et sera une source de création de valeur durable pour ses actionnaires.

Cette opération est parfaitement en ligne avec la discipline d'acquisition du Groupe. L'acquisition des activités bancaires est effectuée sur la base de 0,7 fois la valeur du bilan (book value), après dépréciations supplémentaires. L'acquisition des activités d'assurance vie et non-vie est effectuée sur la base d'un multiple d'une fois la valeur intrinsèque 2007.

Le ratio Tier 1 de BNP Paribas va s'améliorer d'environ 35 bps. Son accès au financement s'améliore également du fait de la forte base de dépôts de Fortis et de son ratio crédit/dépôt favorable (environ 100%). Enfin, l'exposition de BNP Paribas aux actifs de crédit structuré sera limitée, du fait du cantonnement du portefeuille de crédits structurés les plus à risque.

### **Calendrier de l'opération**

L'accord d'acquisition a été signé et la transaction reste soumise à l'obtention des autorisations des autorités de concurrence et de régulation. 88 millions d'actions seront émises dans le cadre des autorisations accordées au Conseil d'Administration de BNP Paribas. L'émission de 44 millions d'actions supplémentaires sera soumise à une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de BNP Paribas. La finalisation de l'opération est attendue pour la fin de l'année ou au premier trimestre 2009.

Baudouin Prot, Directeur général de BNP Paribas a déclaré : « BNP Paribas est pleinement conscient de la responsabilité qu'il prend vis-à-vis de la Belgique, du Luxembourg et de l'ensemble des collaborateurs et clients de Fortis. »

BNP Paribas tiendra ce jour une conférence analystes à 11h30 et une conférence de presse à Bruxelles à 14h et prendra part à la conférence de presse à Luxembourg à 16h.

BNP Paribas a été conseillé par BNP Paribas Corporate Finance

### **A propos de BNP Paribas**

BNP Paribas ([www.bnpparibas.com](http://www.bnpparibas.com)) est un leader européen des services bancaires et financiers d'envergure mondiale et l'une des 3 banques les plus solides du monde selon Standard & Poor's. Le groupe est présent dans plus de 85 pays et compte plus de 168 000 collaborateurs, dont 129 500 en Europe. Le groupe détient des positions clés dans trois grands domaines d'activité : Banque de Financement et d'Investissement, Asset Management & Services et Banque de Détail. Présent dans toute l'Europe, au travers de l'ensemble de ses métiers, la France et l'Italie sont ses deux marchés domestiques en banque de détail. BNP Paribas possède en outre une présence significative aux Etats-Unis et des positions fortes en Asie et dans les pays émergents.

#### **Contacts presse :**

Antoine Sire +33 1 40 14 21 06 [antoine.sire@bnpparibas.com](mailto:antoine.sire@bnpparibas.com)  
Jonathan Mullen +33 1 42 98 13 36 [jonathan.mullen@bnpparibas.com](mailto:jonathan.mullen@bnpparibas.com)  
Christelle Maldague +33 1 42 98 56 48 [christelle.maldague@bnpparibas.com](mailto:christelle.maldague@bnpparibas.com)  
Céline Castex +33 1 42 98 15 91 [celine.castex@bnpparibas.com](mailto:celine.castex@bnpparibas.com)  
Hélène Delannoy +33 1 40 14 66 28 [helene.delannoy@bnpparibas.com](mailto:helene.delannoy@bnpparibas.com)  
Isabelle Wolff +33 1 57 43 89 26 [isabelle.wolff@bnpparibas.com](mailto:isabelle.wolff@bnpparibas.com)  
Pascal Henisse +33 1 40 14 65 14 [pascal.henisse@bnpparibas.com](mailto:pascal.henisse@bnpparibas.com)

BNP Paribas Belgique  
Anne-France Simon +32 2 518 08 30 [anne-france.simon@bnpparibas.com](mailto:anne-france.simon@bnpparibas.com)

BNP Paribas Luxembourg  
Valérie Calmet +352 4646 5015 [valerie.calmet@bnpparibas.com](mailto:valerie.calmet@bnpparibas.com)  
Pour toute information : [www.bnpparibas.com](http://www.bnpparibas.com)

---

Tous Droits Réservés BNP Paribas

[Imprimer](#)

[Fermer](#)